

AUTORISATION DE SOUTENANCE

Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le code de l'éducation, livre IV : l'organisation des enseignements supérieurs,
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
Vu l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale,
Vu les rapports écrits,
Vu la proposition du directeur de thèse,
Vu l'avis du Directeur de l'École doctorale de Philosophie,

autorise :

Monsieur Stanislas DE COURVILLE

à soutenir publiquement sa thèse de Doctorat en Philosophie
intitulée :

**« Le choc du cinéma.
De l'apparition des masses métropolitaines à la Seconde Guerre mondiale. »**

**Le vendredi 25 janvier 2019
à 14h00**

Salle LA ROTONDE
Université Jean Moulin Lyon 3
18, rue Chevreul
69007 LYON

devant un jury composé de :

M. CARBONE Mauro, Directeur de thèse, Professeur des universités, Université Jean Moulin Lyon 3,
Mme SAUVAGNARGUES Anne, Professeure des universités, Université Paris X Nanterre,
M. SOMAINI Antonio, Professeur des universités, Université de Paris III Sorbonne Nouvelle,
M. ALBERA François, Professeur honoraire, Université de Lausanne,
M. MONTANI Pietro, Professeur honoraire, Université « La Sapienza » Rome,
Mme POZNER Valérie, Directrice de recherche, CNRS Paris.

Fait à Lyon, le 15 novembre 2018

Université Jean Moulin LYON 3
SERVICE DE LA RECHERCHE
1C Avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 Lyon Cedex 08
Tél. 04.78.78.71.01

Pour le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3
Et par délégation,
le Vice-Président, chargé de la Recherche,
Peter WIRTZ

